



Orsay/Orangerie

Syndicat **C.G.T** des musées d'Orsay et de l'Orangerie

62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07

Tél : 01 40 49 48 60 – 43 01 - courriel : [cgt@musee-orsay.fr](mailto:cgt@musee-orsay.fr)

Jardin des Tuileries – 75001 PARIS

courriel : [cgt.orangerie@culture.gouv.fr](mailto:cgt.orangerie@culture.gouv.fr)

Paris, le 4 février 2011.

# Haro sur les titulaires

(mais les contractuels ne sont pas tous épargnés)

La direction du musée d'Orsay/Orangerie a beaucoup de respect pour la Fonction publique et de considération pour les fonctionnaires. Elle le rappelle à chaque occasion devant les représentants du personnel.

L'administrateur a beaucoup d'admiration pour le dévouement des fonctionnaires, même s'il se déclare volontiers lui-même "contractuel" (alors qu'il est en vérité fonctionnaire titulaire).

Il se désole de CTP en CTP de la difficulté à pourvoir les postes vacants par des agents titulaires, en dépit de sa volonté acharnée d'y parvenir.

La faute à qui selon lui ? Au ministère de la Culture !

L'administration d'Orsay « *confirme que le flou est intentionnellement entretenu par le Ministère qui ne sait comment réduire son personnel.* » (PV CTP 15/04/2010)

La brave administration d'Orsay est une blanche colombe ; ce sont les affreux méchants du ministère qui lui font rien que des misères.

Ne dirait-on plutôt que le brouillard sur les recrutements est intentionnellement entretenu par l'administration d'Orsay qui cherche à réduire son personnel et à enfumer les représentants du personnel ?

Ce n'est pas le ministère, mais la direction d'Orsay/Orangerie qui décide que les candidats titulaires ne conviennent quasiment jamais, car ils « *ne correspondent pas aux besoins* ». Pas de bol ! Même s'il y a dix candidats, y'en a pas un qui fait l'affaire.

Donc, exit les postes de titulaires, un par un. Et bienvenue aux contractuels qui, eux, conviennent en général très bien, du moins au début. « *Les vacataires apprécient assez leurs conditions de travail* » assure l'administration en 2009.

En revanche, tous les moyens, jusqu'aux plus insidieux, sont employés pour dégrader les missions, réduire les responsabilités, les moyens, et déliter le quotidien de travail de nombreux titulaires afin de les acculer à jeter l'éponge et quitter l'établissement. Et un de moins ! Les contractuels en place ne sont pas toujours épargnés non plus, s'ils n'ont pas l'heur de complaire.

Ne soyons pas perfides ! Car en essayant de recruter des agents titulaires - sans y parvenir, malheureusement -, l'administration d'Orsay « *est persuadée de défendre là une bonne préoccupation* », nous assure-t-elle en CTP, main sur le cœur.

Alors, quand la CGT constate que la direction émet la plupart du temps des avis non favorables à la titularisation d'agents, en invoquant des motifs dérisoires, les masques tombent et la partie change de registre. L'angélisme n'est plus de mise.

L'administration d'Orsay fait part de CTP en CTP de son profond regret que le ministère baisse chaque année le plafond d'emploi :

« L'administration souligne que 465 est l'effectif attribué pour 2010 à l'EPMO. La CGT annonce que le Bleu Culture (PLF) attribue 476 emplois à Orsay/Orangerie en 2010. [456 consommés, du fait de 20 postes restés vacants] L'administration [d'Orsay] se félicite de cette annonce dont elle ignorait tout. Elle en prend bonne note. Elle entend exploiter la brèche pour défendre le plafond d'emploi de l'établissement. » (PV CTP 4/11/2010)

Ben voyons ! La CGT n'en croit pas un mot . L'administration d'Orsay jouant l'ingénue nous prend pour des bleus ! Nous en prenons bonne note.

En 2011, le plafond est encore diminué de 12 postes, à 464 emplois.

Quand la CGT observe que l'administration d'Orsay a fait des propositions concrètes au ministère pour réduire le plafond d'emploi, la réplique fuse :

« L'administration note que le président est censé connaître la ligne de la RGPP et en tenir compte. [Et l'administration encore mieux.]

La CGT remarque que 21 postes sont actuellement à la vacance, alors que seuls 3 à 4 recrutements sont finalisés.

L'administration souhaite pourvoir ces postes par des titulaires ou dans certains cas par des contractuels grâce au transfert de la gestion des emplois au musée. »

Dans certains cas ? On peut dire dans la grande majorité des cas. C'est à la loupe qu'on cherche les arrivées d'agents titulaires pour compenser les départs d'agents titulaires. Et au compte-gouttes les avis de vacance de poste.

La direction l'a martelé : « Le rôle du musée d'Orsay n'est pas de défendre la fonction publique. » (PV CTP 30/10/2008). A bon entendre...

Certains contrats sur besoin permanent à temps incomplet étaient (jusqu'à l'intervention de la CGT) libellés « en attente du recrutement d'un titulaire ».

Sans aucune publication d'avis de vacance de poste depuis des lustres... Aux orties les formalités administratives (pesantes : « nous n'avons pas la main sur la BIEP ») et la loi (contraignante). Plus c'est gros, plus ça passe, se dit l'administration.

Mais la répétition étant à la base de la pédagogie, la CGT copie/colle ici son rappel au CTP du 4/11/2011 :

« Vu la loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005 ; Vu la circulaire MCC du 29 juin 2009 :

Le recours aux agents non titulaires reste dérogatoire par rapport aux principes de la fonction publique de carrière.

Aucun recrutement d'agent contractuel ne peut intervenir si le poste n'a pas préalablement été proposé à la vacance aux agents titulaires du ministère dans le cadre des procédures internes de mouvement. »

Dirigeants d'Orsay, cessez votre double langage, personne n'y croit. Ne vous acharnez pas à faire illusion, vous êtes, chacun ici le sait, les agents zélés de la RGPP et du laminage de la Fonction publique, en phase avec l'idéologie Sarkozy-Fillon basée sur le mépris des fonctionnaires.

Soyons clairs : vous vous efforcez même d'aller au-delà des mesures gouvernementales. Qui ne sait que la carrière et les primes individuelles de résultats des hauts fonctionnaires sont à hauteur du nombre d'emplois qu'ils suppriment ?

La CGT a obtenu de vous le retrait de la mention de l'objectif-cible « réduction des effectifs » dans le contrat de performance 2011-2013 d'Orsay/Orangerie. Peu vous chaut, c'est de pure forme.

Mais sachez que poste par poste, cas par cas, la CGT ne laissera pas faire.

La suite dans le compte rendu CGT du CTP du 20 janvier 2011, à venir prochainement.